

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'ALLIER



SOMMAIRE

La vie du syndicat p. 4/6

- > Le SDE 03 : une communauté de moyens et de solidarité
- > 2018 : des actions exemplaires
- > Organisation interne
- > Les finances

Les réseaux électriques et vous p. 7/8

Les réseaux gaz et vous p. 9/10

Interventions sur le réseau p. 11/17

- > Améliorer, renforcer, sécuriser...
- > Sécuriser et embellir
- > Extensions de réseau à la demande d'une collectivité ou d'un particulier
- > Extension et renouvellement de l'éclairage public
- > Haute performance pour l'achat d'électricité pour l'éclairage public
- > Le sinistre sur les installations d'éclairage public

Les énergies p. 18/26

- > Expérimentations et réalisations
- > Préparer l'avenir en protégeant la planète

Pôle administratif p. 27/31

- > Évolution statutaire
- > À votre service
- > Organigramme



Rédacteur en chef: Yves Simon
Rédacteurs: Yves Simon, Amandine Gaches
Création, réalisation, impression:
ALPHA NUMÉRIQ'
03000 Moulins
Tél. 04 70 20 09 92
Maquette adaptée
d'après la charte graphique de la FNCCR
Imprimé sur papier recyclé



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DE L'ALLIER
11, Les Sapins
CS 70026
03401 YZEURE CEDEX
Tél. 04 70 46 87 30
sde03@sde03.fr
www.sde03.fr



Transition, mutualisation, solidarité...



Changement climatique, transition énergétique, économie d'énergie, énergies renouvelables... sont des mots et des perspectives qui couvrent notre quotidien, qui hantent certains et qui peuvent générer une peur collective. Avec sagesse, il faut mesurer le souhaitable, le possible et le réalisable. Notre Nation n'est pas au dernier rang des pays qui engagent des actions pour contribuer à l'avenir de notre planète mais l'effort doit être collectif, il est sans frontière et il engage d'importantes dépenses.

Le SDE03 est un des acteurs de la transition énergétique localement. Il expérimente pour être plus précis dans ses conseils et pour corriger la théorie par la pratique. Le SDE investit (techniciens et finances) dans l'élaboration des futurs « Plans Climat Air Énergie Territorial ». Maître d'ouvrage des 11 PCAET, qui seront déclinés par les 11 communautés de communes et d'agglomération de l'Allier, le SDE s'engage (1 million d'euros) afin de n'oublier aucune commune en associant les populations. La démarche de l'Allier est unique en France.

De l'année 2018, le SDE retiendra la signature de son nouveau contrat de concession avec ENEDIS et EDF, contrat signé le 20 décembre 2018. Il est un des premiers signés en France au niveau d'un département et le 1^{er} en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dix-sept réunions de préparation ont été nécessaires pour arrêter les termes du contrat inspiré du contrat type adopté au plan national en décembre 2017. Ce contrat couvrira la période 2019/2054 (35 ans).

Ce nouveau contrat de concession revêt un caractère historique pour l'Allier. Au premier janvier 2020, les trois villes de l'Allier seront membres de cet unique contrat qui lui confère la qualification de « départementalisation ». Ce critère permet une majoration de 20 à 25 % de la participation financière d'ENEDIS au contrat de concession. Souhaitée depuis des années, la départementalisation devient réalité.

À cet instant, je tiens à remercier les Services d'ENEDIS sous les Directions de Messieurs Moreau et Milliard, d'EDF sous les Directions de Messieurs Missirian et Mège, les Maires des trois villes Messieurs Périssol, Laporte et Aguilera de l'Allier et les services du SDE sous la Direction de Messieurs Lenoir et Morel. Ils ont permis de rendre possible un contrat unique qui contribuera à l'avenir des collectivités dans le respect de l'indépendance des membres et au profit de tous.

2018 aura été aussi marquée par la multiplication des projets de méthanisation portés par des agriculteurs. Le SDE03 est le seul syndicat de France à accompagner le développement et la vulgarisation de la méthanisation en accordant une avance remboursable de 10 % du montant HT remboursable sur 7 ans. Régulièrement, le SDE est consulté sur la méthanisation et il participe, au titre de la FNCCR, au groupe de travail France Gaz Renouvelable.

Autre projet important, la maîtrise d'ouvrage du réseau de chaleur du quartier de Presles à Cusset. Sollicité pour porter ce projet, le SDE a répondu présent. Globalement, il s'agit de rationaliser l'utilisation d'une nouvelle chaudière bois qui desservira en chaleur la cité Albert Londres, 300 logements sociaux... La mise en fonctionnement est prévue au début du 2^e semestre 2019.

Pour ses missions de base (réseaux électriques et éclairage public), les activités se maintiennent à un bon niveau en associant modernisation et gestion des consommations. Le parc de l'éclairage public du SDE a une moyenne d'âge de 12 ans, ce bon résultat est le fruit du travail des collectivités et du SDE. Les délais de mise en service ont tendance à augmenter créant des désagréments localement, le SDE a attiré l'attention d'ENEDIS.

Afin de faciliter les obligations faites à ses membres pour la mise en place des marchés d'achat d'énergie, le SDE pilote plusieurs groupements d'achat. Dans un premier temps, les groupements ont permis de baisser les prix (gaz naturel) ou de les stabiliser (électricité). Les résultats des derniers marchés se traduisent par une hausse sensible.

Durant l'année 2018, nous avons enregistré une évolution liant la gestion de l'EP à l'achat d'électricité pour l'EP. Par ailleurs, des difficultés sont apparues pour refacturer aux communes les consommations des compteurs électriques de faibles puissances (groupement C5). Le fournisseur du C5 (résultat du marché public) a montré des défaillances pour la facturation, ainsi des factures 2018 seront remboursées au SDE en 2019.

Le Conseil Départemental de l'Allier a décidé de reconduire une convention triennale destinée à soutenir les investissements des communes dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage SDE. Certes le Conseil Départemental perçoit une part de la taxe locale d'électricité mais l'Allier est un des rares départements français à soutenir des actions portées par son syndicat d'énergie, qu'il en soit remercié.

Adaptation permanente, accompagnement de chaque membre, initiatives au service du développement technique et économique constituent le socle de l'action de votre syndicat départemental.

Yves SIMON, Président du SDE 03

Le SDE 03: une communauté de moyens et de solidarité



Les ressources annuelles du SDE 03

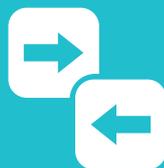
- Taxe locale d'électricité comparable aux impôts locaux : **6 millions d'euros** (le département en perçoit une autre partie)
- FACE comparable à une DETR : **3,6 millions d'euros** pour des communes de type rurales
- Les contrats de concessions des réseaux (ENEDIS et GRDF), comparables à des loyers : **2 millions d'euros**
- Le recours à l'emprunt pour travaux en direct et pour le compte des communes : **2 à 3 millions d'euros**
- Facturation de travaux de raccordement à des privés
- Contributions des communes membres (cotisations de base plus étalement des travaux) : environ **4 millions d'euros**.
- Contributions de bénéficiaires de réseaux de chaleur et/ou d'utilisateurs de bornes électriques : **120 000 €**
- Convention partenariale pour travaux avec le Conseil départemental : **1,160 millions d'euros**
- FCTVA : **1 million d'euros**

Outil discret et efficace, le SDE est un partenaire incontournable pour ses 314 communes membres. Environ 200 chantiers sont conduits en permanence en Allier fournissant des milliers d'heures de travail à plusieurs entreprises. Environ, 200 salariés travaillent sur les chantiers du SDE 03 et le secteur des fournitures est impacté positivement au même niveau (environ 200 salariés): fourreaux, câbles, armoires, transformateurs, candélabres, chaudières, réseaux de chaleur... Le total des travaux où le SDE est impliqué avoisine les 60 millions d'euros annuellement.



Les dépenses du SDE (Comptes Administratifs 2018)

FONCTIONNEMENT



6,3 millions € (25%)

INVESTISSEMENTS



19,7 millions € (75%)

PARTAGE D'EXPÉRIENCES, MUTUALISATION, MODERNITÉ ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Pour le SDE03, il n'y a pas de petites ou de grandes communes, un seul gage : satisfaire les usagers et les collectivités, expérimenter et développer de nouvelles techniques, mettre en œuvre la transition énergétique... Nous avons tous besoin de diminuer nos charges de fonctionnement et de s'ouvrir sur la production d'énergie renouvelable.

Charmeil sous led

La commune de Charmeil, avec l'appui du SDE03, a engagé un renouvellement complet de son éclairage public.

Elle a opté pour une solution 100 % LED et une réduction de la puissance des luminaires durant une partie de la nuit. Les 351 foyers lumineux qui éclairent la commune ont été remplacés par des LED. Cette mesure forte en faveur de l'efficacité énergétique s'accompagne d'une réduction de la puissance installée de l'ordre de 50 %. Ces investissements permettent à Charmeil d'économiser un peu plus de 10 000 € par an (entretien et consommations électriques).

Coût total des travaux : 400 903 € avec une prise en charge à hauteur de 50 % par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier.



Montbeugny poursuit ses aménagements

La poursuite du Contrat Communal d'Aménagement du Bourg de Montbeugny a engagé le SDE03 à la réalisation de nouveaux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et à la pose de nouveaux candélabres.

Coût total des travaux : 466 000 € avec une prise en charge de 165 000 € par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier.



Lurcy-Lévis choisit le bois

En 2014, la commune de Lurcy-Lévis, accompagnée par le SDE a fait le choix de s'équiper d'une chaufferie bois pour deux de ses bâtiments publics : la salle omnisports et la salle socioculturelle.

En maîtrise d'ouvrage déléguée, le SDE03 a porté les travaux de construction à partir de janvier 2016 pour le compte de la commune.

Depuis la bonne exécution des travaux de construction et d'équipements, le SDE 03 supervise l'approvisionnement en combustible, la maintenance et l'exploitation de la chaufferie et de son réseau de chaleur.

D'une puissance totale de 330 kW, ce réseau de chaleur nécessite la consommation de 450 tonnes de bois par an. Cet équipement couvre près de 85 % des besoins de chaleur des 2 bâtiments.

Coût total des travaux : 530 000,00 € HT ; portés par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier avec un étalement sur 20 ans.



Besson met en œuvre la transition

Profitant de la rénovation de sa salle polyvalente, la commune de Besson a intégralement repensé le mode chauffage de ses bâtiments publics.

Un réseau de chaleur alimenté par du bois plaquettes a été construit, ce bois provenant des haies situées sur la commune. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au SDE. L'inauguration a eu lieu le 28 avril 2018 en présence de Monsieur le Maire, Madame la Préfète, du Député et des deux Sénateurs, du Président du SDE...

Coût total des travaux : 530 000,00 € HT ; portés par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier avec un étalement sur 20 ans

Économie de fonctionnement dès la première année.
Les dépenses de combustibles ont été divisées par deux.

La transition à Besson ne s'arrête pas là. Les habitants bénéficient d'une borne SDE 03 pour véhicules électriques. Un projet de photovoltaïque est agréé. Des agriculteurs souhaitent développer une unité de méthanisation.





Une démarche **unique** en France

Le SDE 03 a proposé aux 11 intercommunalités de l'ALLIER de porter ensemble un Plan Climat Air Énergie Territoire. Partage des données actuelles, réflexions communes, définition de plans d'action... Le SDE 03 prend en charge cabinets d'études, staff technique, administratif et communication.

Traditionnellement, le SDE 03 rencontrait les acteurs locaux au niveau intercommunal. Pour lancer la démarche PCAET, une journée de rencontres a été mise sur pied le 23 octobre 2018 au Centre National du Costume de Scène en présence des autorités locales et du médiateur national de l'Énergie. Le matin, différents échanges ont eu lieu en ateliers. L'après-midi, les témoignages se sont succédé en réunion plénière sur le thème de la transition et du changement climatique.

LE PCAET, qu'est ce que c'est ?

Initiée et financée par le SDE 03, cette démarche vise la réalisation des PCAET des 11 intercommunalités de l'Allier (dont 5 EPCI volontaires). L'ambition de cette démarche unique en France est de conduire à la réalisation d'actions concertées en faveur du climat et de la qualité de l'air.



Présent sur le 1^{er} Salon des maires de l'Allier

À l'initiative de l'Association des Maires de l'Allier, la 1^{re} édition du salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs publics de l'Allier a eu lieu le 5 octobre au Parc des Expositions Moulins/Auvernes. Le SDE 03 était présent, il en a profité pour exposer toutes ses missions.



Madame la Préfète visite le SDE

En contacts réguliers avec les Services de l'État, le SDE se doit de communiquer et d'informer l'autorité préfectorale. Sur invitation du Président, Madame la Préfète de l'Allier a consacré tout un après-midi pour découvrir les rôles et missions du SDE 03 auprès des 314 communes et ses 11 intercommunalités membres. Madame la Préfète considère que les SDE sont de beaux outils quand ils s'inscrivent dans la solidarité et la dynamique territoriale. Il est utile au représentant de l'État d'appréhender l'impact local pour l'exposer au plan national.



Bâtiment et mission SDE intéressent de plus en plus

Parmi les nombreux visiteurs, une classe du collège de Varennes est venue à la rencontre du SDE 03. La démarche des collégiens s'est inscrite dans le cadre de la Semaine de l'industrie.



© Shutterstock

Les réseaux électriques & VOUS

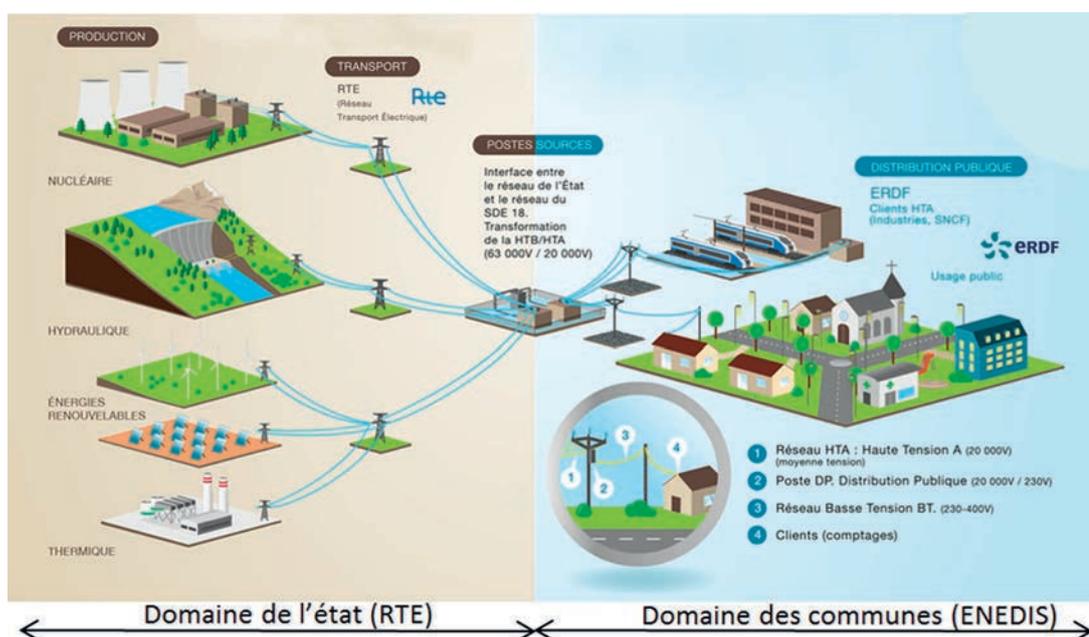




Les réseaux électriques & VOUS

Selon la puissance électrique véhiculée, les propriétaires des réseaux sont RTE pour les grandes puissances, ENEDIS pour les puissances moyennes et SDE 03 pour la basse tension.

Les réseaux, propriété du SDE 03, sont loués à ENEDIS, on parle de contrats de concession.



Le SDE 03 est membre administrateur de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie (FNCCR). Cette Fédération est en charge de défendre et d'accompagner ses membres. Plusieurs contrats de concession (location) arrivaient à échéance. La FNCCR et ENEDIS ont engagé des négociations (plus de 100 réunions) afin d'élaborer un nouveau contrat type de concession. Celui-ci a été définitivement approuvé, au plan national, en décembre 2017 avec les co-signatures des partenaires plus celles d'EDF et de France Urbaine.

Fort de ce contrat-type, le SDE 03 a engagé des négociations locales avec ENEDIS dès le printemps 2018. Sous les directions de Bernard MILLIAND, ENEDIS et d'Yves SIMON, SDE 03, 17 réunions consécutives ont permis un accord sur les termes d'un nouveau contrat de concession pour la période 2019/2054 (35 ans). La signature du contrat a eu lieu le 20 décembre 2018 en présence de Madame la Directrice Départementale des Territoires de l'Allier, il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Ont cosigné le contrat: ENEDIS - EDF - SDE 03.

À NOTER: l'Allier est le premier département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à signer son contrat de concession et un des premiers de France.

Nouveau

⚡ Espéré depuis de nombreuses années, le nouveau contrat réunira l'ensemble des communes de l'Allier avec l'arrivée des trois villes au 1^{er} janvier 2020. Cette unité permettra à l'Allier de bénéficier du BONUS DÉPARTEMENTALISATION.

⚡ ENEDIS s'engage sur des niveaux d'investissement.

⚡ Plus moderne, le nouveau contrat favorisera la montée en puissance des enjeux de la transition énergétique.

Particularité

La qualité de la concession s'exprime en durée moyenne de coupure des usagers. En 2017 et en 2018, des incidents climatiques ont fortement perturbé la distribution. Pour 2018, la tempête de neige de fin octobre a provoqué une forte hausse du temps moyen de coupure. Ainsi, la durée moyenne de coupure 2018 est de 171 minutes. Hors évènements climatiques exceptionnels, cette durée est ramenée à 80 min. Avant 2017, la durée moyenne de coupure était descendue à moins de 60 min.

Les chiffres clés de la concession en 2018

👉 **18 674 k€**
Investissements sur la concession

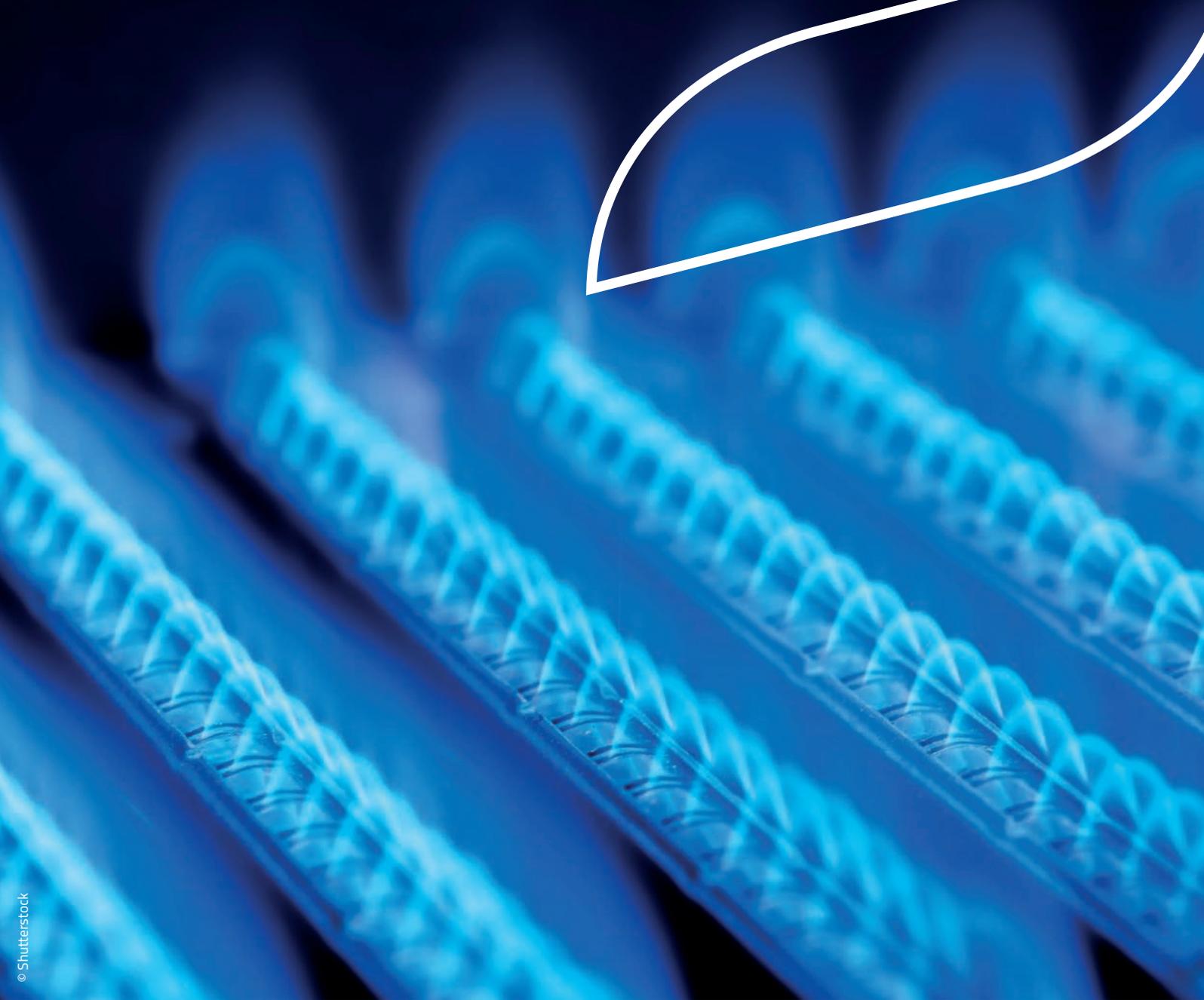
🔌 **160 797**
Nombre de clients

⚡ **2 789**
Nombre de producteurs

🏗️ **7 167 km**
Km de réseaux BT

🏗️ **8 845 km**
Km de réseaux HTA

🏗️ **9 876**
Nombre de poste de transformation (HTA et BT)



© Shutterstock



Les réseaux gaz & VOUS

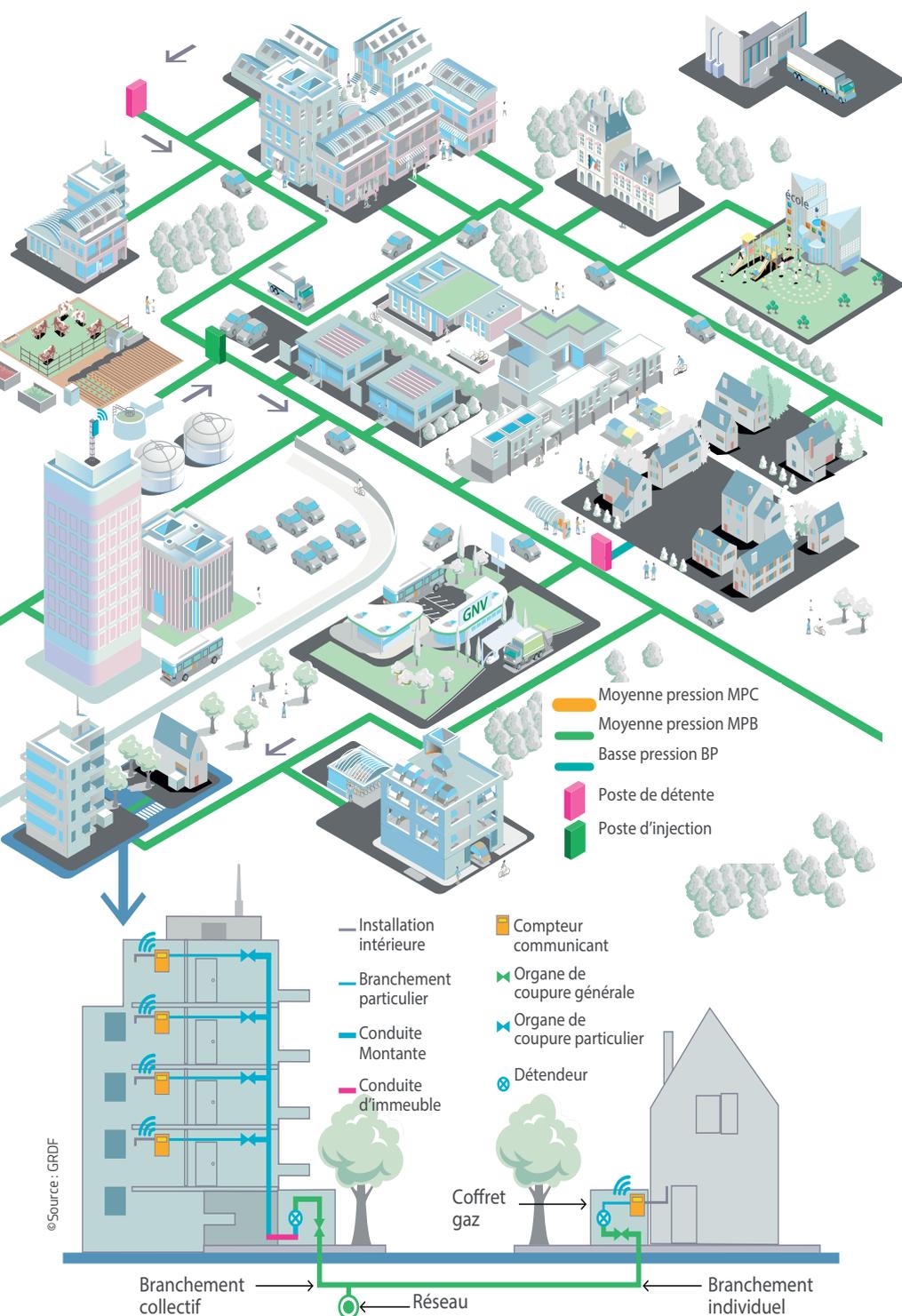




Les réseaux gaz & VOUS

Un constat depuis plusieurs années : le nombre de clients « gaz naturel » baisse légèrement en Allier. Un dispositif incitatif pour les collectivités a été mis en place par le SDE 03, GRDF et la Préfecture (voir page 13).

La FNCCR et GRDF ont engagé des premières discussions afin d'élaborer un nouveau contrat type de concession. Celui-ci devrait s'ouvrir sur les raccordements bio-méthane et sur la desserte GNV (gaz naturel véhicule).



Les chiffres clés de la concession en 2018



26 223

Nombre de clients



281

Nombre de premières mises en service



819 GWh

Quantités de gaz acheminées



2,36 M€

Investissements sur la concession



984 km

Longueur totale de canalisations gaz



322

Nombre d'incidents



Interventions sur le réseaux





Interventions sur le réseaux : des délais incompressibles

AMÉLIORER, RENFORCER, SÉCURISER...

Le Maire et ou le délégué du SDE 03 a la capacité de signaler au syndicat toute difficulté :

-  Baisse de tension
-  Coupure de fils
-  Danger particulier

Selon le maître d'ouvrage concerné, des travaux pourront être entrepris par ENEDIS et/ou le SDE 03.

DÉLAIS INCOMPRESSIBLES POUR UNE INTERVENTION*



*à partir du moment où la demande est réceptionnée au SDE 03.

2018 en chiffres

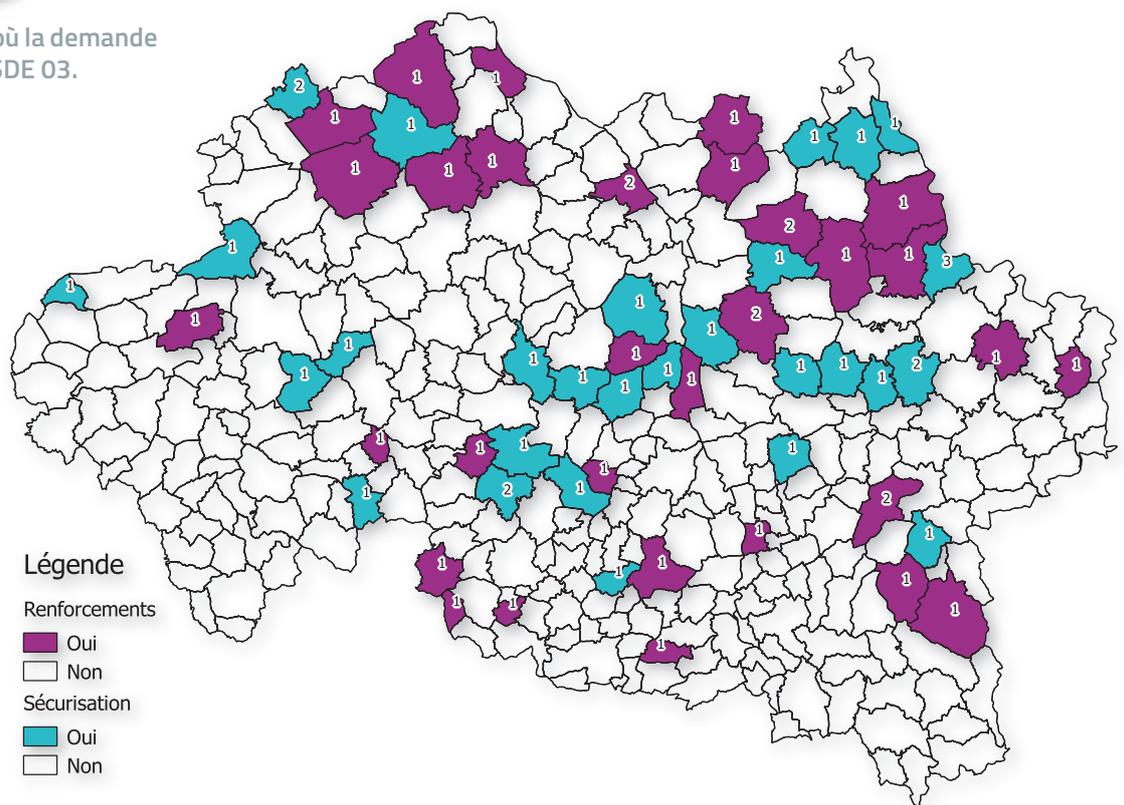
 **76**
Nombre de chantiers

 **3 535 000 €**
Montant total pour cette partie

 **34**
Renforcement pour un montant de **2 211 000 €**

 **42**
Sécurisation pour un montant de **1 324 000 €**

LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE SÉCURISATION SONT PRIS EN CHARGE À 100 % PAR LE SDE 03





SÉCURISER ET EMBELLIR

L'enfouissement des réseaux répond principalement à deux préoccupations :

- Limitier les risques de coupure liés aux intempéries (dégâts des tempêtes),
- Embellir l'espace public en supprimant des supports parfois disgracieux.

LA PARTICIPATION DU SDE POUR L'ENFOUISSEMENT EST LA SUIVANTE :

Dans le cas d'enfouissement comprenant la Basse Tension et la pose de fourreaux et de chambres pour les télécommunications, le SDE 03 intervient à hauteur de 70 % du montant HT.

Dans le cas où l'enfouissement est complété par des travaux d'éclairage public, ceux-ci sont financés à hauteur de 35 % du montant HT par le SDE 03.

2018 en chiffres



43

Nombre de chantiers

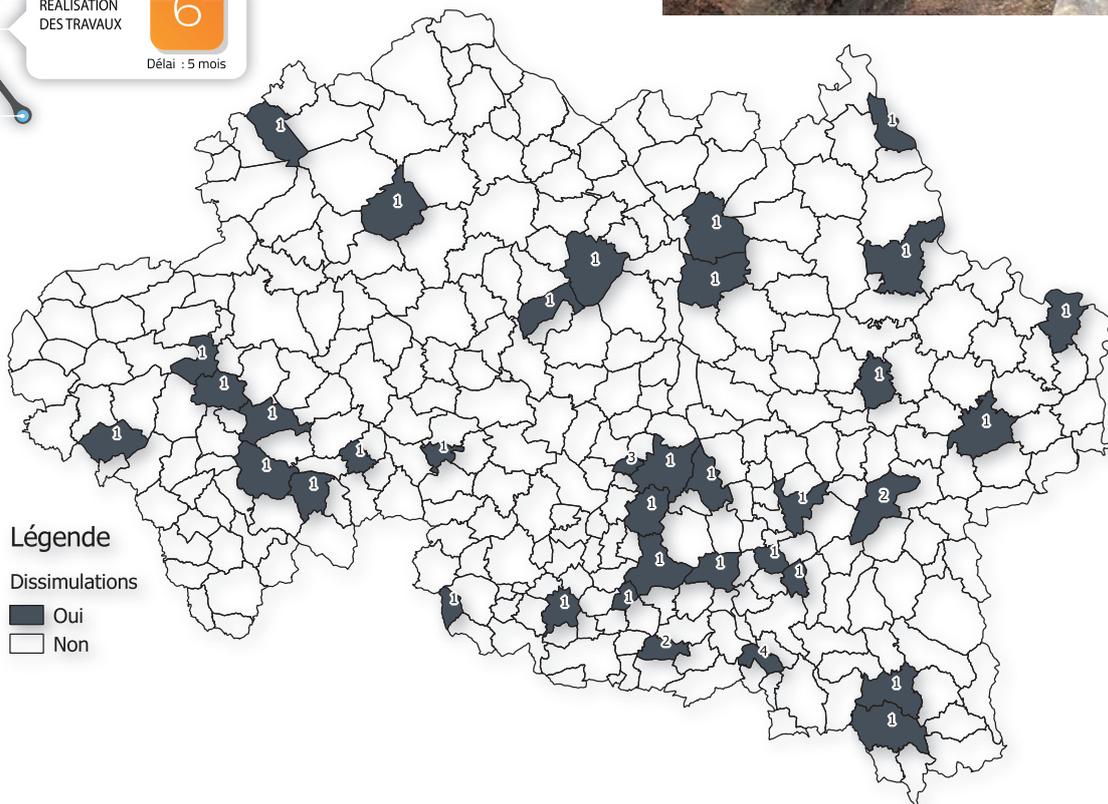


3 127 000 €

Montant total pour cette partie



DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION D'ENFOUISSEMENT





Interventions sur le réseaux

EXTENSIONS DE RÉSEAU À LA DEMANDE D'UNE COLLECTIVITÉ OU D'UN PARTICULIER

Comme pour les travaux précités, les délais d'intervention sont de 4 à 6 mois. Il est conseillé aux collectivités ou particuliers qui ont un projet avec extension de réseau de contacter le SDE 03 dès que leur décision de travaux est prise et avant même le démarrage de ceux-ci.

Les maîtres d'œuvre n'attirent pas suffisamment l'attention des maîtres d'ouvrage sur les raccordements au réseau et il n'est pas rare de constater des fins de travaux sans branchement.

Petit rappel

Les communes ont l'obligation de financer les réseaux qui accueilleront plusieurs bénéficiaires, le réseau est alors dit « public ».



Pour les demandes de raccordement présentées par un particulier et à défaut d'obligation communale, les frais engagés seront directement facturés au pétitionnaire. Le réseau est dit « privé ».

Les travaux d'extensions sont pris en charge à hauteur de 40 % par le SDE 03.

2018 en chiffres



51

Nombre de chantiers dont 43 individuels



550 000 €

Montant total pour cette partie

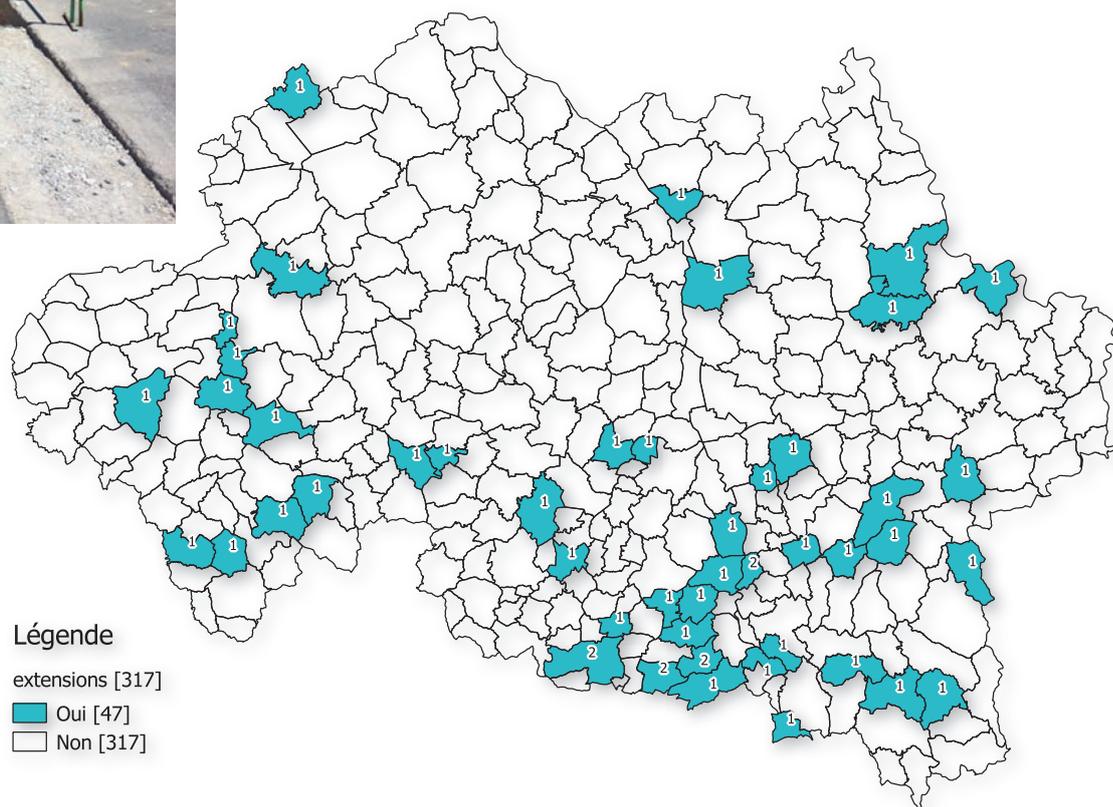


8

zones aménagement (ZA, lotissement...)



2 211 000 €



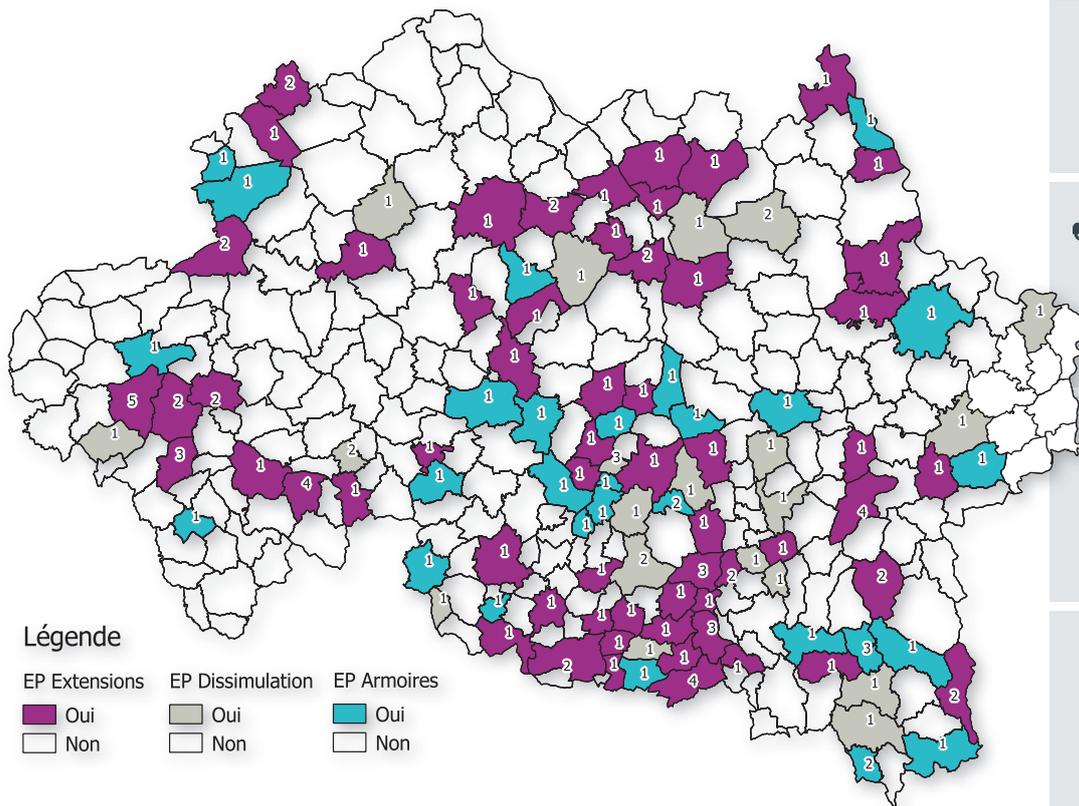
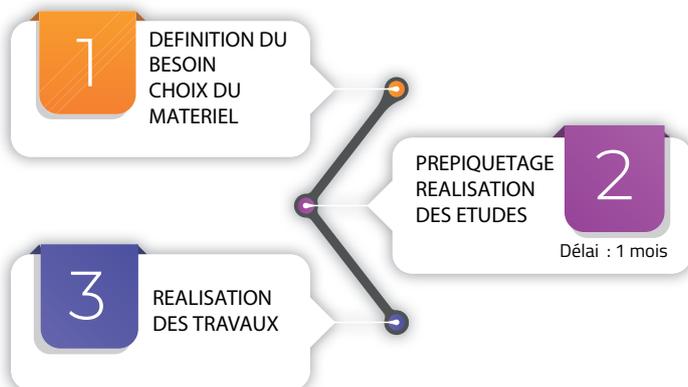


EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Les collectivités peuvent bénéficier de soutien financier et diminuer le coût de fonctionnement de l'éclairage public (par exemple LED) en engageant des travaux.

- 1^{ER} CAS :** la collectivité étend son réseau d'éclairage, l'aide du SDE 03 est plafonnée à 25 % du montant HT.
- 2^E CAS :** la collectivité renouvelle ses équipements EP (mâts, lanternes...), l'aide du SDE 03 est de 50 % plafonnée à un montant maximum de 2 000 € par point d'éclairage existant.
- 3^E CAS :** le renouvellement des commandes d'éclairage public. Le changement de celles-ci est pris à 100 % par le SDE 03 (1 500 à 3 000 € par armoire).

DÉLAIS DE RÉALISATION



2018 en chiffres



307

Nombre de chantiers



4 669 000 €

Montant total pour cette partie



127 chantiers
d'extensions EP

899 000 €



45 chantiers
EP lié enfouissement

1 324 000 €



76
renouvellement
luminaires

1 738 000 €



57 chantiers
renouvellement
armoires réseau

652 000 €



2 mises en valeur
de bâtiments

56 000 €



Interventions sur le réseaux

HAUTE PERFORMANCE POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2015 un groupement d'achat d'électricité EP permet de bénéficier de conditions financières concurrentielles. Le SDE 03 est en charge de ce groupement pour le compte des collectivités qui y adhèrent.

À la recherche de la meilleure solution pour le compte de ses adhérents, le SDE optimise l'achat d'électricité EP en choisissant la meilleure formule soit auprès du Tarif Réglementé de Vente (TRV) soit auprès du fournisseur bénéficiaire du marché du groupement d'achat. Ce souci main montre l'intérêt porté par le SDE 03 à chacun de ses membres.

En respect de la réglementation et à partir du 1^{er} janvier 2019 le SDE 03 doit exercer la pleine compétence « Éclairage public » en liant propriété du bien et fourniture d'énergie.

Données 2018



3 415

Nombre d'armoires



5,5

Puissance installée (MW)



11 550

Consommation (MWh)



1 719 58 €

Montant TTC (euros)



LES SINISTRES SUR LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un équipement a subi des dégâts sur votre commune, que faire ?

DÉCLARER EN LIGNE LE SINISTRE sur l'espace adhérent pour déclencher l'intervention de l'entreprise. **REPLIR LE FORMULAIRE** disponible en téléchargement et l'envoyer à l'adresse : laurence.rousset@sde03.fr

SI LE TIERS RESPONSABLE EST IDENTIFIÉ :

Remplir obligatoirement un constat amiable et le transmettre au SDE 03 dans les 3 jours suivants le sinistre (Partie A : Tiers responsable / Partie B : SDE 03). Le SDE 03 prend à sa charge le reste de la procédure : remise en état du matériel et remboursement auprès des assurances.

SI LE TIERS N'EST PAS IDENTIFIÉ OU EST EN INFRACTION :

Les assurances exigent, pour prendre en compte le sinistre, une procédure judiciaire. La collectivité dans tous les cas doit en informer le SDE 03.

NOTA : La commune ayant transféré la compétence Éclairage Public au SDE 03 n'a pas à souscrire de contrat d'assurance pour ce mobilier.

2018 en chiffres



106

Gestion des sinistres



117 000 €

Montant engagé pour les réparations





FOCUS SUR...

LE FINANCEMENT APPORTÉ PAR LA COLLECTIVITÉ

Une réglementation de 2007 ne permet pas aux communes d'inscrire les travaux d'enfouissement et d'équipement portés par le SDE 03 en section d'investissement des budgets des collectivités. Dans ce cas, la collectivité peut demander d'étaler le remboursement de sa participation sur 5, 10 ou 15 ans. Le SDE 03 emprunte en lieu et place des communes. Si la commune dispose de trésorerie nécessaire, elle peut apporter sa participation en année N+1.

ÉVOLUTION D'UN PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à un enfouissement réalisé sur le bourg, au début des années 1990, avec pose de candélabres, la commune de Meillard a fait repeindre ses équipements par une entreprise spécialisée et des lanternes LED ont remplacé les foyers vétustes équipés de sources sodium haute pression.

Cette démarche montre l'évolution possible d'un parc d'éclairage public.

Changement des lanternes équipées de LED: **11 lanternes**

Réduction de puissance: - **520 W**

Économies réalisées sur le fonctionnement: - **320 €/an**

Participation du SDE: **50 %** soit 3 245 €

Communes ayant sollicité un

étalement en 2018

157 > pas d'étalement

63 > sur 5 ans

38 > sur 10 ans

37 > sur 15 ans

Commune de Meillard.





Les énergies





Énergies renouvelables : expérimentations et réalisations

Le SDE 03 est compétent dans différents secteurs accompagnant la transition énergétique. Dans un souci d'expérimenter afin de mieux conseiller, le SDE 03 est acteur de la transition. Ainsi, il dispose d'expériences en photovoltaïque, chaudières biomasse, réseaux de chaleur, bornes électriques, méthanisation... Par ailleurs, il peut diagnostiquer les consommations énergétiques et préconiser des plans d'économies. Pour l'avenir, il assure le financement d'un plan climat énergie territorial en synergie avec les 11 intercommunalités du département. Vos factures d'énergies (fioul et propane) représentent une part conséquente de votre budget. N'hésitez pas à contacter le SDE 03 pour vous faire accompagner en terme de transition (bois...).

DIAGNOSTIQUER POUR MIEUX INTERVENIR

Le bâtiment est le premier secteur consommateur d'énergie finale en France avec plus de 40 % des consommations.

La démarche de Maitrise De l'Énergie (MDE) s'articule auprès de 3 thèmes forts qui sont la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.

Sur demande, le SDE intervient gratuitement auprès de ses collectivités (*bilan ci-contre*).

QUE FAIT LE SDE 03 ?

- 1. Informe**, sensibilise sur la gestion du patrimoine bâti des collectivités.
- 2. Diagnostique et optimise** les projets de rénovations et de constructions.
- 3. Conseille et accompagne** sur les dispositifs d'aides, en liaison avec l'État et le Département.
- 4. Suit** et interprète les consommations d'énergies.

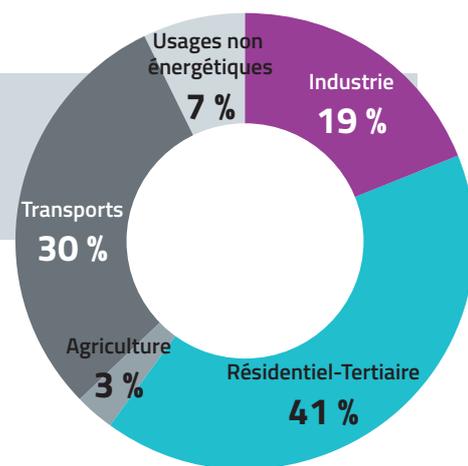
COMMENT LE SDE INTERVIENT AUPRÈS DE SES COLLECTIVITÉS ?

- 1. Récupération des données de facturations** (soit sur factures papier, soit compte fournisseur ou prochainement via Orfé).
- 2. Réalisation d'un état des lieux** du ou des bâtiments ainsi que des équipements.
- 3. Compréhension des usages** et de **l'occupation du bâtiment**
- 4. Restitution du diagnostic et préconisations** (en lien avec les autres missions du service énergie).

LES OUTILS PROPOSÉS PAR LE SDE

- Enregistreurs de températures** (sondes enregistrant les températures ambiantes toutes les 10 minutes pendant plusieurs semaines),
- Images thermiques par infrarouge** (thermographie),
- Production de Diagnostics de performance énergétique (DPE)** Depuis le 1^{er} juillet 2017 ce diagnostic est obligatoire pour les bâtiments de plus de 250 m² accueillant du public. Ce service est gratuit pour les adhérents du SDE 03,
- Analyse, préconisation et optimisation des organes de programmation et régulation,**
- Évaluation des devis et accompagnement dans la recherche de subventions.**

Pour plus d'informations: Thibault GAUTIER



Intervention du
SDE 03 auprès
des communes
en **2018**



80
bâtiments audités
en 4 ans



20
dossiers DPE



42
communes
accompagnées



8
dossiers DETR/CD
analysés



BAISSER LA CONSOMMATION ET/OU FAIRE APPEL AU GAZ NATUREL

En concertation, GRDF et le SDE 03 ont mis en place un dispositif d'accompagnement pour favoriser l'installation de chaudières gaz naturel plus économiques et moins polluantes. Celles-ci peuvent se substituer à des chaudières existantes ou remplacer des chaudières alimentées par d'autres sources de combustibles.

Conversion au gaz naturel

Vous disposez d'un système de chauffage vétuste qu'il convient de remplacer : Aide apportée par le SDE03 : 30 % du montant HT plafonné à 4 500 €.

Changement de chaudière gaz

Vous disposez d'une chaudière gaz vétuste qu'il convient de remplacer : Aide apportée par le SDE 03 : 20 % du montant HT plafonné à 3 500 €

Régulation/programmation

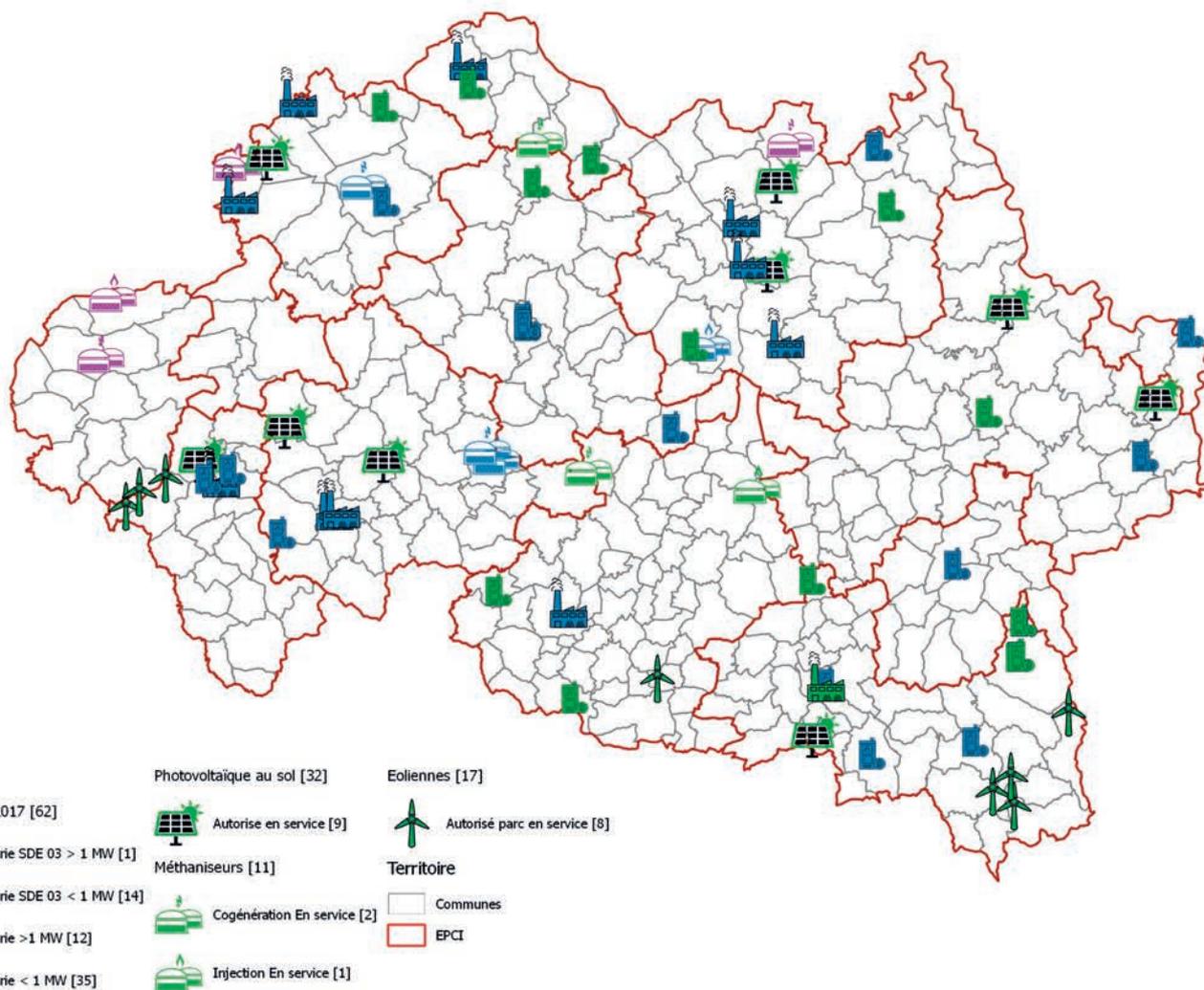
Vous disposez d'une installation équipée ou non d'un système de régulation/ programmation, le SDE03 vous accompagne pour moderniser votre dispositif.

Aide apportée par le SDE 03 : 50 % du montant HT plafonné à 1 000 €

Précision : GDRF apporte une aide technique et financière sur le raccordement des installations de chauffage gaz naturel.

Pour plus de renseignements contactez le SDE 03 : Brice Calvès

DÉVELOPPER L'USAGE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES





RÉSEAUX CHALEUR ET CHAUFFERIES BOIS

Actuellement en exploitation : 1 réseau de chaleur et 9 chaufferies.

Deux nouvelles chaufferies bois, sous maîtrise d'ouvrage SDE 03, ont été mises en service en 2018. Valigny et Arfeuilles (école + cantine).

À la demande de partenaires institutionnels, le SDE 03 s'est vu confier l'exploitation de la chaufferie bois de la cité scolaire Albert-Londres à Cusset avec le développement d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bénéficiaires : 280 logements Allier Habitat, le conservatoire de musique de Vichy Communauté, 2 écoles communales, le centre social de Cusset... Les travaux ont débuté. Ce projet (estimation : 1 800 000 €) bénéficie du soutien de l'ADEME. Il sera opérationnel en juillet 2019.

Actuellement
en exploitation



1
réseau de chaleur
et **9**
chaufferies

Conseils

Si vous envisagez de faire appel au SDE 03 pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un réseau de chaleur ou d'une chaufferie, veuillez à en informer votre maître d'œuvre dès la conception de votre projet et portez cette information à la connaissance du SDE 03. *Contact Arnaud LABOISSE*



DÉLAIS DE RÉALISATION D'UN PROJET BOIS



AGRICULTURE & MÉTHANISATION

Soucieux d'accompagner ses collectivités et leurs acteurs locaux, le SDE 03 a pris l'initiative de soutenir des projets de méthanisation portés par des agriculteurs. Cette action est unique en France. Elle a un but pédagogique : expérimentation et vulgarisation. Afin de permettre le développement de cette filière en Allier, le SDE 03 accorde une avance remboursable calculée sur 10 % du montant HT des travaux et/ou équipements et plafonnée à 200 000 €. Cette avance sera remboursée sur une période totale de 7 ans.

Projets 2018 méthanisation



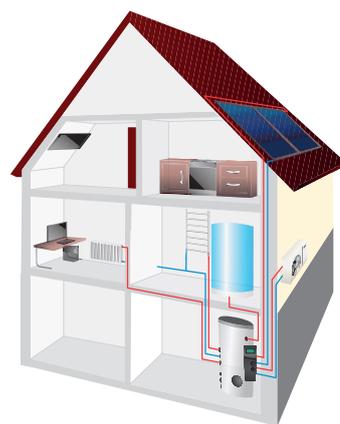
4
projets ont été agréés en terme de financement SDE 03 durant l'année 2018 sur les communes de Besson, Chappes, Cérilly, Sazeret





CAPTER L'ÉNERGIE SOLAIRE : LES 4 HYPOTHÈSES

CAPTEURS SOLAIRES : L'énergie solaire thermique est une énergie renouvelable consistant à produire de la chaleur ou de l'eau chaude à partir de capteurs solaires. Ce type de procédé convient aux bâtiments ayant une consommation journalière d'eau chaude relativement importante. Ex: crèche, piscine couverte...



PHOTOVOLTAÏQUE : l'énergie solaire photovoltaïque est l'électricité produite par transformation d'une partie du rayonnement solaire au moyen d'une cellule photovoltaïque.

En fonction de vos besoins, le SDE03 peut vous orienter vers 3 systèmes PV :

Photovoltaïque en autoconsommation en l'état actuel de la législation :

Destiné uniquement aux sites isolés des réseaux de distribution et peu consommateurs d'électricité, ce système permet de consommer la totalité de l'énergie produite par le soleil sans raccordement au réseau électrique. Afin d'assurer une continuité, ce système est très souvent couplé à une batterie de stockage, qui permet le fonctionnement nocturne.

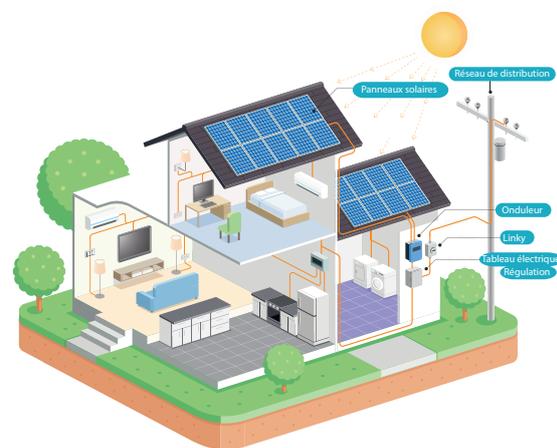
(ex: radars pédagogiques, panneaux de signalisation avec LED...)



Photovoltaïque en autoconsommation avec vente de surplus :

Ce système permet de consommer tout ou partie de l'électricité issue de l'installation PV. L'électricité produite en journée est directement utilisée par les équipements électriques du bâtiment. Les excédents de production sont redirigés sur le réseau et pourront être vendus à un tarif garanti sur 20 ans. Le complément de la consommation du bâtiment est assuré par le réseau de distribution. L'intérêt de ce système est d'autoconsommer au maximum afin de réduire le coût de la facture d'électricité.

Ex: bâtiment administratif type mairie, crèche...



Photovoltaïque avec vente en totalité :

Ce système permet de vendre la totalité de la production photovoltaïque à un tarif d'achat garanti sur 20 ans. Il permet d'assurer à la collectivité une recette annuelle grâce à la vente de l'électricité produite. Le bâtiment équipé continue de consommer l'électricité délivrée par le fournisseur au prix du marché ou au tarif réglementé.

Ex: tout type de bâtiment avec une bonne orientation et inclinaison de toiture

Contact : Brice Calvès



Centrales photovoltaïques



12

centrales photovoltaïques sous maîtrise d'ouvrage SDE 03 en cours d'exploitation



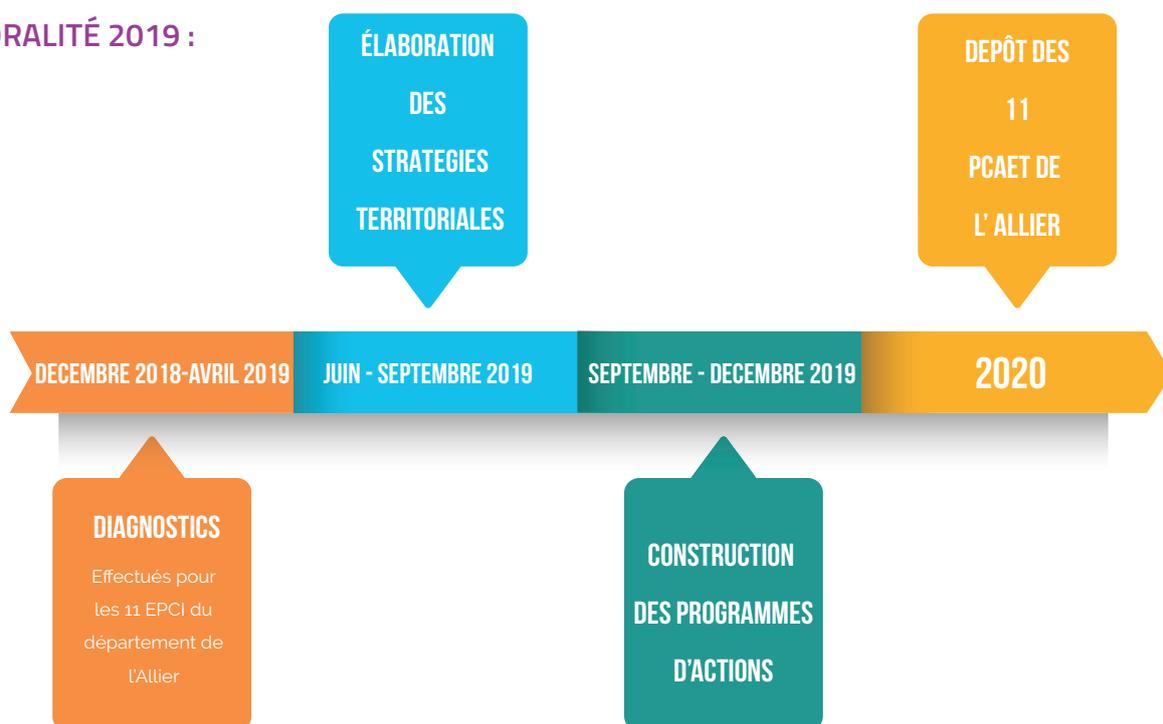
PCAET : ÉCONOMISER, OPTIMISER, RENOUELER

Deux bureaux d'études ont été retenus pour accompagner la démarche portée par le SDE et les 11 intercommunalités de l'Allier :

- E6 pour accompagner l'élaboration des 11 PCAET (un par intercommunalité);
- Even Conseil pour élaborer les évaluations environnementales stratégiques (EES).



TEMPORALITÉ 2019 :



Lancement PCAET du 23 octobre 2018.





MUTUALISER DES OBLIGATIONS POUR MIEUX NÉGOCIER : GROUPEMENTS D'ACHAT

L'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence est obligatoire depuis 2015. Après réflexions, le SDE03 a proposé à ses membres, et à différents acteurs publics, de constituer des groupements d'achat. Il faut répondre à différentes obligations réglementaires. En se regroupant, la multiplication des procédures est limitée et de meilleures offres sont susceptibles d'être obtenues. Depuis le 1^{er} janvier 2018, un groupement d'achat C5 a été constitué de façon volontaire.

C5 BÂTIMENTS : renouvelé en 2018 pour 2018		C4 BT & C3 HTA puissance sup à 36 kVa : en cours en 2018	
Attributaire		Attributaire	
	233 membres		148 membres
	2301 sites		384 sites
	17 229 696 kWh		39 295 584 kWh
C2 HTA TÉLÉRELEVÉ puissance sup. à 36 kVa en cours en 2018		GAZ NATUREL en cours en 2018	
Attributaire		Attributaire	
	29 membres		102 membres
	85 sites		741 sites
	29 494 081 kWh		86,86 MWh

SUIVRE LE NIVEAU DES CONSOMMATIONS QUEL QUE SOIT LE FOURNISSEUR (ÉLECTRICITÉ ou GAZ)

Les appels d'offres pour les groupements d'achat se sont traduits par l'attribution des marchés auprès de fournisseurs différents. Ainsi, le SDE 03 collecte un très grand nombre de factures d'énergie. Afin de renseigner chaque collectivité sur l'évolution de ses consommations, le service informatique du SDE 03 a élaboré un outil de suivi dénommé Orfé. Ce dispositif permet à chaque adhérent de consulter l'intégralité de ses factures au fil des ans.

En théorie et en respect des cahiers des charges établis, les factures élaborées par les fournisseurs ne devraient soulever aucun problème. Force est de constater que de nombreuses difficultés sont apparues pour le groupement C5 bâtiment. D'une part, les factures adressées au SDE 03 ont nécessité des contrôles suite à différentes anomalies constatées et d'autre part, il fut très compliqué d'établir les factures de remboursement auprès de chaque collectivité. Ceci s'est traduit par un retard de facturation de plusieurs mois. Globalement, seule la moitié des factures 2018 a été adressée à chaque membre du groupement, l'autre moitié sera payée en 2019. Ces difficultés ont pénalisé la trésorerie du SDE 03 et ont décalé de quelques mois le remboursement des collectivités.

Une nouvelle version de Orfé sera opérationnelle et consultable en 2019.

Préparer l'avenir en protégeant la planète

Les ressources fossiles ne sont pas inépuisables. Les énergies nouvelles ne demandent qu'à être développées. Les initiatives doivent être multipliées et soutenues. La réussite de notre destin dépend de nous.

SE DÉPLACER EN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le réseau de bornes électriques de l'Allier couvre l'ensemble du département. Les 75 bornes sont installées avec une équidistance de 30 km. La première borne a été implantée en février 2016. L'instauration de tarifs payants est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2019. Le réseau de l'Allier rejoindra l'un des plus grands réseaux de France au 1^{er} mai 2020.

NOUVEAUTÉ :

L'adaptation du réseau de bornes électriques est permanente, ce qui implique des modifications et des dépenses. Intitulé RETROFIT, ce dispositif concerne les bornes dites normales (22 kW Cahors). Ainsi sont modifiées :

- Détection immédiate de la prise électrique de votre voiture sans délai d'attente de fourniture d'électricité ;
- Indication précise sur la puissance de charge délivrée à votre véhicule.

DES TARIFS DE RECHARGE TRÈS INCITATIFS ET TRÈS ÉCONOMIQUES

PETIT RAPPEL :

Un véhicule électrique peut se louer comme s'acheter à l'identique des véhicules thermiques et à des tarifs voisins. Le véhicule électrique nécessite la location ou l'achat de la batterie. À titre indicatif la location d'une batterie coûte en moyenne moins de 100 € par mois qu'il convient de rapprocher d'une consommation normale de carburant soit environ 25 € par semaine. L'achat de la batterie est de l'ordre de 5 000 € amortissable sur 5 à 10 ans (expérience de 5 ans connue manque d'expérience sur 10 ans) L'usage du véhicule électrique, qui mérite d'être préconisé concerne des trajets quotidiens pouvant atteindre (aller-retour) 150 km. Les véhicules de plus grande autonomie exigent des temps de recharge plus conséquents. Par borne de recharge, il faut entendre généralement complément de recharge pour un retour chez soi, le principal de la charge électrique étant réalisé à son domicile. Bien évidemment le réseau des bornes du SDE 03 peut servir à la recharge principale quand l'usager habite à proximité du point de charge ou dans une résidence non équipée (immeuble).



Tarifs bornes de recharge définis à compter du 1^{er} janvier 2019



NON ABONNÉS	BRANCHÉE	SUPER BRANCHÉE
Véhicules sans badge SDE03	Forfait + prix à la recharge	Formule tout compris
10€ PAR AN	14€ PAR MOIS	
BORNES NORMALES	BORNES NORMALES	BORNES NORMALES
5€ de l'heure soit 0.08€ la minute*	3€ de l'heure soit 0.05€ la minute*	Recharges illimitées**
3€ la nuit de 21h à 8h	3€ la nuit de 21h à 8h	
BORNES RAPIDES	BORNES RAPIDES	BORNES RAPIDES
6€ les 30 minutes soit 0.20€ la minute	4€ les 30 minutes soit 0.13€ la minute	Recharges illimitées**
* Tarification à la minute dès la 1 ^{ère} minute	* Tarification à la minute dès la 1 ^{ère} minute	** Durée de la recharge limitée à : - 2h pour les bornes normales de 8h à 21h - 30min pour les bornes rapides Au delà, application de la formule Branchée



Les énergies

LE RÉSEAU BORNES ÉLECTRIQUES DE L'ALLIER FAIT ÉCOLE

Les services du SDE03 sont intervenus à la demande du Conseil Départemental de Haute Loire pour un retour d'expérience sur le déploiement des bornes de recharge. La Haute Loire projette l'installation d'une cinquantaine de bornes de recharge sur le département.

À la demande de la DDT, le SDE 03 a présenté la mobilité électrique aux agents de l'État. Dans un premier temps, a été présentée la déclinaison du véhicule électrique et dans un second temps les agents ont pu découvrir l'attrait de voitures mises à disposition.



LE GAZ DOIT PRÉPARER SON AVENIR DANS LE TRANSPORT

La transition énergétique et la pollution constatée dans les villes conduisent et conduiront les donneurs d'ordre publics et privés à imposer des véhicules de transport dits plus propres. La distribution de GNV (Gaz Naturel Véhicule) doit être présente dans chaque département et à proximité de lieux d'utilisation. Une première station est opérationnelle en Allier, d'autres sont à l'étude.

PETIT RAPPEL :

Le poids lourd fonctionnant au GNV est plus cher à l'achat (de l'ordre de 15 %). Des aides peuvent exister. Les frais d'une station GNV peuvent être équilibrés à partir d'une flotte d'une vingtaine de poids lourds.

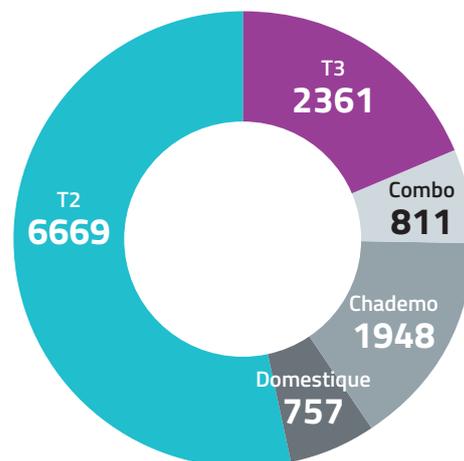
VISITE DE LA STATION GNV DE PIZZORNO À LYON

Celle-ci a été organisée par GRDF. Pour répondre au cahier des charges élaboré par la collectivité (40 % des Bennes à Ordures Ménagères), l'entreprise Pizzorno s'est équipée de véhicules GNV. Le directeur a présenté aux élus et techniciens la démarche de l'entreprise pour le renouvellement de sa flotte et l'installation d'une station de ravitaillement par Endesa.



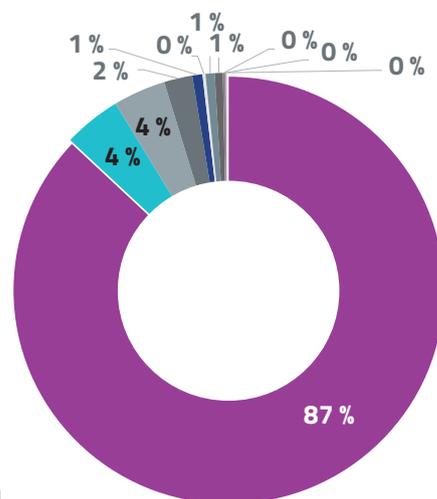
STATISTIQUES D'UTILISATION DU RÉSEAU JE ROULE BRANCHE DANS L'ALLIER

Nombre de recharges par type de prise



OPÉRATEUR DE MOBILITÉ

À la demande des collectivités concernées par la présence d'au moins une borne, un bilan peut être adressé.



- Freshmile (EMP)
- Applications Freshmile web/mobile
- Chargemap
- KiWhi
- Dashboard Freshmile
- Libre-service
- Bosch (Renault)
- Sodetrel Mobilité
- New Motion
- Digital Charging Services (BMW)
- Bouygues Énergies et Services



Pôle administratif



ÉVOLUTION STATUTAIRE

Élargissement des compétences afin de s'adapter à l'évolution de l'environnement.

DEUX NOUVELLES COMPÉTENCES APPROUVÉES :

-  Création et exploitation d'infrastructures de recharge de véhicules au gaz (GNV),
-  Création et exploitation d'infrastructures de recharge de véhicules à l'hydrogène.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

-  le suivi énergétique des bâtiments publics,
-  la planification énergétique territoriale.

REPRÉSENTATION DES COLLECTIVITÉS AU SEIN DU COMITÉ DU SDE 03

Afin de tenir compte de l'activité de ses membres et de la future adhésion des 3 villes, la nouvelle répartition des sièges a pour objectif :

-  **2/3 de sièges réservés aux communes**
-  **1/3 aux intercommunalités**

NOUVELLE ADHÉSION

La **Communauté de Communes du Pays de Tronçais** a rejoint le SDE 03.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du SDE03 ont été consultés et ont donné leur accord.

DES FINANCES TOURNÉES VERS L'INVESTISSEMENT (PLUS DE 75 % DU BUDGET)

Total dépenses réelles d'investissement

19 162 035 €

10,8 %

Part du remboursement des emprunts par rapport aux dépenses réelles d'investissement

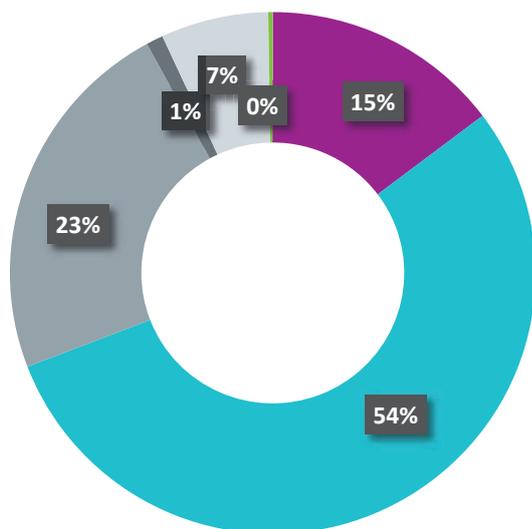
5 923 499 €

Montant de la TCFE perçue en 2018

15 864 506 €

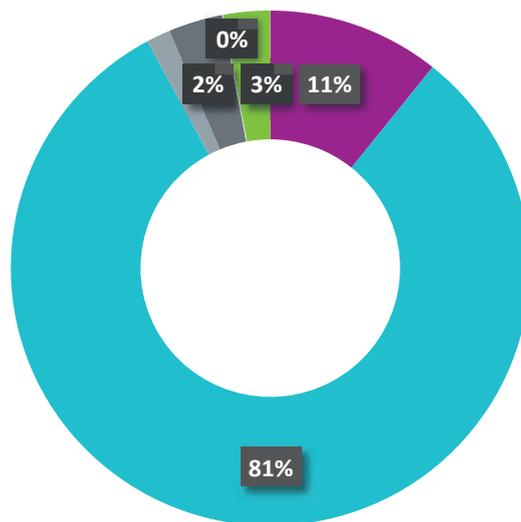
Montant des travaux et études investis par le SDE 3 en 2018

Dépenses réelles de fonctionnement



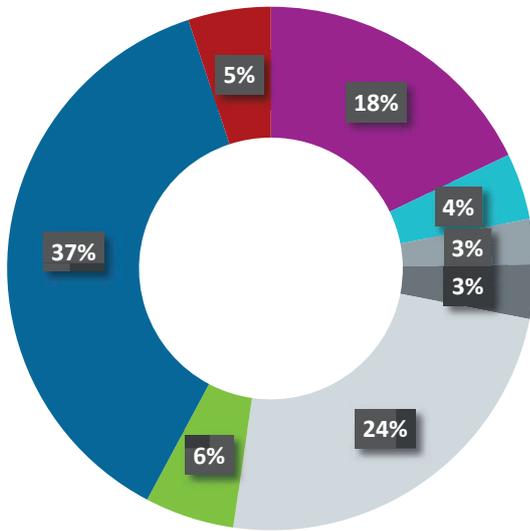
-  Frais de gestion générale
-  Maintenance/achat énergie E
-  Charges de personnel
-  Autres charges de gestion
-  Charges financières
-  Autres

Dépenses réelles d'investissement



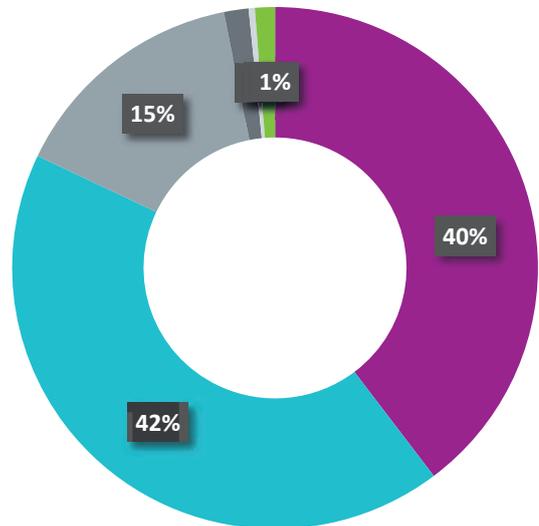
-  Remboursement des emprunts
-  Investissement réseau, matériel et véhicules
-  Investissement chaufferies bois et réseaux de chaleur
-  Opérations pour compte de tiers
-  Autres
-  Versement d'avances remboursables

Recettes réelles d'investissement



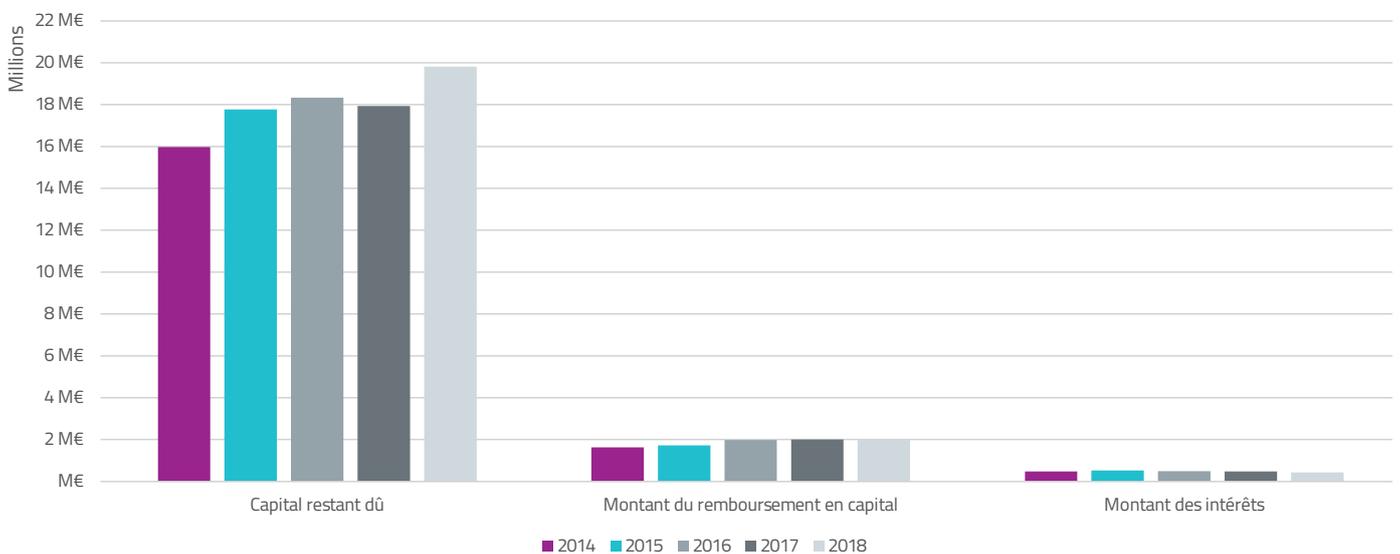
- Subvention du FACE
- PCT et article 8
- Autres subventions de recettes
- Opérations pour compte de tiers
- Emprunts nouveaux
- FCTVA
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Subvention du Conseil départemental

Recettes réelles de fonctionnement



- Taxe sur l'électricité
- Cotisations
- Redevances de concession
- Produits de service
- Subventions
- Autres

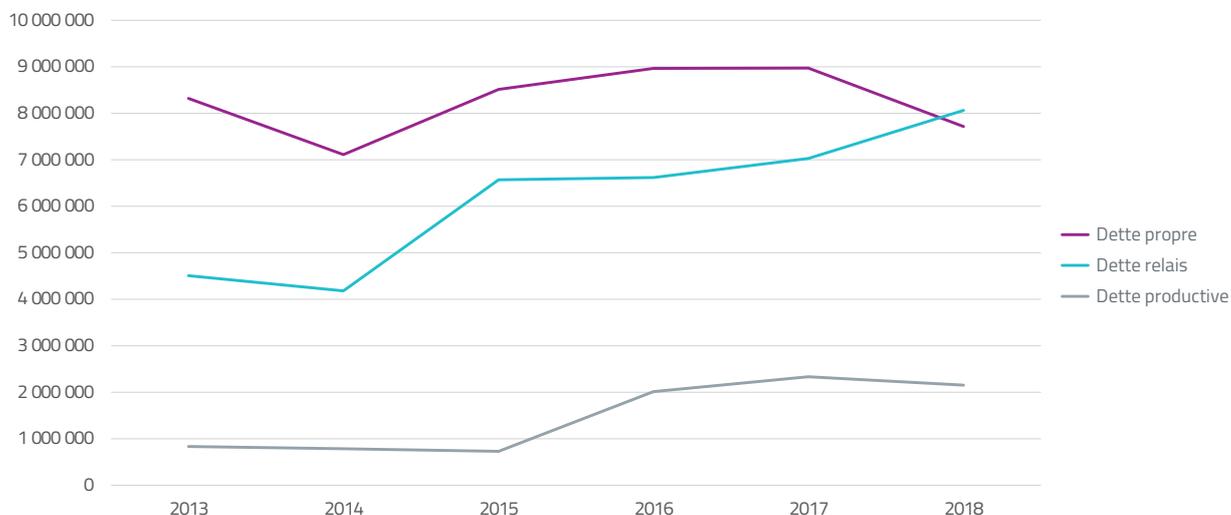
ÉVOLUTION DES EMPRUNTS 2014 - 2018





Pôle administratif

PRÉSENTATION DE LA DETTE : ÉVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ



À VOTRE SERVICE

Une équipe de 24 techniciens au service des collectivités de l'Allier.

DÉPARTS ET ARRIVÉES

Ghislaine Talfumière, cheville ouvrière du SDE03 en charge de la gestion du Pôle Administratif, a fait valoir ses droits à la retraite après 27 ans d'activité au SDE03. Tous les remerciements du SDE03 lui sont adressés.

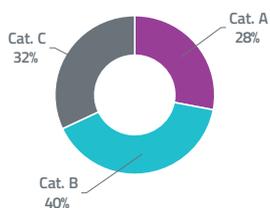
Mélanie RAMIS remplace Ghislaine.

Arnaud Laboisse a intégré le Pôle Énergie au poste de chargé de mission bois énergie en remplacement de **Quentin Ranoux**.

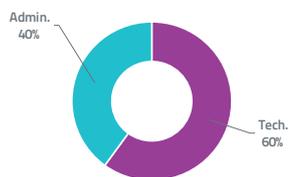
Le SDE03 contribue régulièrement à la formation de jeunes étudiants par l'accueil en stage. À signaler le travail de **Kévin Rasseneur** sur des travaux de cartographie.



Répartition des agents par catégorie (y compris contractuels)



Répartition des agents par filière



Répartition femmes/hommes



COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

En 2018, le SDE 03 a pris la décision de créer un Comité des œuvres sociales. Cette volonté correspond à une simplification pour l'engagement de crédits et elle répond à l'instauration d'une vie sociale au sein du syndicat.

Suite à l'assemblée générale constitutive du 15 octobre 2018, le bureau est ainsi constitué :

Président : **Gaël DUCERF**

Vice-Président : **Françoise FAURE**

Secrétaire : **Florent BLONDIN**

Trésorière : **Ghislaine TALFUMIÈRE-TAVIOT**

ORGANIGRAMME DES SERVICES SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'ALLIER

Yves SIMON
Président



Bertrand LENOIR
Directeur Général des Services



Pôle Administratif

Pôle Réseaux



Yves MOREL
Directeur du Pôle



François MICHAUD
Chargé d'affaires



Sandrine SEGAULT
Suivi des marchés de travaux
& extensions de réseaux



Eric SIMONUTTI
Chargé d'affaires



Géraldine DOLLET
Chargée d'achat et suivi EP



François CHARILLAT
Chargé d'affaires



Françoise FAURE
Chargée d'affaires



Florent BLONDIN
Chargé d'affaires



Laurence ROUSSET
Suivi des sinistres EP &
extensions de réseaux



Thierry BOUGEROL
Chargé d'affaires



Mélanie RAMIS
Directrice du Pôle



Claire-Lyse SOUCHON
Chargée de ressources humaines



Amandine GACHES
Chargée de communication & mobilités



Julie LANGLOIS
Secrétaire administrative et comptable



Isabelle GUSCINSKI
Secrétaire comptable



Pôle Energie



Rémi JEAN
Directeur du Pôle



Laurence DURY
Chargée de mission achat
d'énergies



Thibaut GAUTIER
Technicien énergies



Brice CALVES
Technicien énergies



Arnaud LABOISSE
Chargé de mission Bois Energie



Elizabeth LEVIEUX
Chargée de projet PCAET

Systemes d'information



Joël LAMBERT
Responsable des systèmes d'information



Gaël DUCERF
Responsable des systèmes d'information



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DE L'ALLIER
11, Les Sapins
CS 70026
03401 YZEURE CEDEX
Tél. 04 70 46 87 30
sde03@sde03.fr
www.sde03.fr